

bonne qualité: agir autrement en visant d'abord à l'achat d'animaux améliorés pour perfectionner nos races, serait commencer par où nous devrions finir.

Un pâturage amélioré avec assez de prairies pour produire une quantité suffisante de foin, ne peut manquer d'amener une grande amélioration dans notre bétail, avec une attention convenable de notre part quant au choix et à la progéniture. C'est le seul moyen certain qui soit à notre disposition pour améliorer profitablement notre bétail.

Sans bestiaux, nous ne pouvons recueillir de bonnes récoltes sur des terres cultivées depuis longtemps.

Le bœuf et le mouton paraissent en grande demande sur les marchés étrangers, et ces deux articles, ainsi que le beurre et le fromage, devraient compter entre nos principaux produits et abonder pour l'exportation. Ces articles, avec l'attention et les soins convenables peuvent être produits avec avantage.

Néanmoins nos six mois d'hiver, les cultivateurs pourraient retirer beaucoup de profit avec les animaux nés du pays, avec l'attention nécessaire à leur nourriture et à la propagation de leur race. Nos vaches canadiennes généralement ont cela d'avantageux, qu'elles donnent un lait très riche. Nous avons toujours pensé que si l'on donnait à ces vaches les soins convenables, quant à la production, au choix et à la nourriture, il ne pourrait y en avoir de plus profitable pour le cultivateur Canadien en général, du moins jusqu'à ce que les perfectionnements en agriculture soient plus avancés.

Colonisation.—M. G. Vekeman, de Sherbrooke, sur le point de partir pour la Belgique, prie les personnes qui auraient des terres à vendre, de l'en avertir sans délai et par écrit, en lui donnant tous les détails nécessaires.

Ceux qui désireraient trouver des familles pour leur faire cultiver des terres, ou des jardiniers, ou des ouvriers, sont également priés d'envoyer leurs conditions et adresse.

M. G. Vekeman prie tous les journaux canadiens-français de reproduire cet avis au moins une fois et plusieurs fois, si possible.—*Pionnier de Sherbrooke.*

RECETTES

Préparation du café pour les pauvres et pour les personnes qui ont l'estomac faible, la santé délicate.

Prenez: deux livres de café de la qualité la plus odorante et mettez-le dans la brûloire. Quand il aura pris chaleur, joignez-y quatre livres d'orge de belle qualité, bien propre, et lorsque le tout sera torréfié au point convenable, concentrez-le dans un vase non bien vernissé, en le couvrant d'abord d'un papier et, par-dessus, d'un linge qui empêche l'évaporation de la vapeur aromatisée.

Quand le mélange sera refroidi, mettez-le en poudre dans le même vase et conservez-le, pour l'usage ordinaire, bien bouché et dans un lieu bien sec, à l'abri du contact de l'air.

Ce mélange, qui acquiert par sa concentration le goût et le parfum d'un café de qualité médiocre, lui est infiniment préférable pour l'économie et surtout pour la santé.

Les personnes d'une poitrine délicate se trouvent bien de son usage, et il nourrit et fortifie singulièrement, sans inconvénient, celles qui en prennent habituellement ou guiso de café au lait.

Papier à dérouiller le fer et l'acier.

On imprègne d'une forte dissolution de colle forte une feuille de papier, puis on la saupoudre avec de l'émeri fin ou du grès pulvérisé. Le verre ou la pierre pilés, produisent le même effet. Il faut, lorsqu'on a tamisé l'émeri ou le verre sur le papier collé, le recouvrir d'une feuille de papier sur laquelle on passe un rouleau en appuyant fortement, afin que toutes les parties pulvérisées puissent adhérer fortement au papier. On secoue le papier lorsqu'il est sec, afin de faire tomber tout ce qui ne serait pas adhérent.

Lorsqu'on veut nettoyer les ustensiles, des armes ou autres objets en fer, on déchire un morceau de ce papier avec lequel on enduit la rouille ou la crasse adhérente au fer. On donne différents degrés de finesse aux matières qui doivent composer ce papier, on les varie selon qu'on veut donner au fer un poli plus ou moins beau.

Moyen d'empêcher l'acier de se rouiller

Pour prévenir la rouille sur les objets d'acier poli, les couteliers anglais les frottent avec de la chaux vive en poudre, ou ils les trempent dans l'eau de chaux avant d'en faire l'expédition.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour les travaux de l'Île aux Grues," seront reçues jusqu'à Mardi le 8^{me} jour de Janvier 1884, inclusivement, pour la construction de travaux devant relier la jetée de l'Île aux Grues, comté de Montmagny, Québec, à la terre ferme, conformément aux plans et devis que l'on pourra voir, en s'adressant à M. E. P. Bondar, sous-ingénieur, à Saint-Thomas, Montmagny, qui fournira des formules imprimées de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies et à être signées de leur main; sans cela elles ne recevront aucune considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée: le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministre des travaux publics.
Ottawa, 6 Décembre 1883.

20 décembre 1883.



QUATRE MALLES laisseront BERSIMIS devant l'hiver 1883-84 pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, le 26 DECEMBRE courant, le 25 JANVIER, 25 FEVRIER, et le 25 MARS prochain, et DEUX MALLES laisseront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE, le 25 JANVIER et le 25 MARS 1884.

Les lettres et les journaux déposés et reçus au Bureau de Poste de Québec, JUSQU'AU 18 DECEMBRE COURANT, 17 JANVIER, 17 FEVRIER, et 17 MARS PROCHAINS, pour les endroits situés entre BERSIMIS et POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par les courriers qui laisseront Bersimis aux dates ci-haut mentionnées.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre BONNE ESPERANCE et la POINTE AUX ESQUIMAUX, déposés ou reçus au Bureau de Poste de QUÉBEC jusqu'au 18 DECEMBRE et 17 FEVRIER prochain, seront expédiés à destination.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 3 décembre 1883.

18 décembre 1883.